|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc144991417)

[2 Investigations 2](#_Toc144991418)

[3 Opérations 2](#_Toc144991419)

[4 Département juridique 3](#_Toc144991420)

[5 Communication 4](#_Toc144991421)

[6 Relations extérieures 4](#_Toc144991422)

[7 Conclusion 5](#_Toc144991423)

**Rapport Mensuel août 2023**



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

En ce mois d’aout 2023, un coup de filet majeur a été réalisé par les autorités gabonaises, appuyées par CJ.

* **Les 8, 9, 10, 11, 17 et 18 août 2023 :** Six opérations ont été menées à Lambaréné et Makokou, entrainant l’arrestation de 9 présumés trafiquants tous membres du même réseau. 131,5kg d’ivoire ont été saisis.
* Le 30 août a eu lieu un coup d’état au Gabon, ce qui peut ralentir certaines activités. Tout semble néanmoins indiquer que la situation est sécurisée et que les activités peuvent continuer, cependant les relations externes seront à travailler dans les mois à venir.

# Investigations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 08 |
| Investigations ayant mené à une opération | 00 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 15 |

Les investigations ont été réalisées dans quatre provinces du pays à savoir : le Moyen-Ogooué, la Ngounié, l’Ogooué maritime, et le Woleu-Ntem où les enquêteurs ont procédé à la rencontre des nouvelles cibles et au renforcement du trust building avec les anciennes cibles afin de maintenir le contact. Au total, 08 missions d’investigations ont été organisées avec 15 trafiquants et braconniers majeurs potentiels identifiés.

# Opérations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 6 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 10 |

Les opérations ont été menées conjointement par les Antennes de la police judiciaire du Moyen-Ogooué et de l’Ogooué-Ivindo, les Direction provinciales des Eaux et Forêts des mêmes provinces et la Direction de la lutte contre le braconnage, avec l'appui de Conservation Justice.

L'opération décisive a débuté dans la soirée du mardi 8 août 2023, lorsque les agents de la police judiciaire provinciale du Moyen-Ogooué ont arrêté une personne soupçonnée d'être activement impliquée dans le trafic d'ivoire : grâce à des informations cruciales obtenues au cours d'enquêtes approfondies, le principal suspect, NGANGNI IBRAHIM Gaël, un ressortissant gabonais d'origine camerounaise, a été arrêté à Lambaréné, au volant d'un véhicule en compagnie de sa compagne. Dans une compartiment secret installé sous la benne du pick-up, les forces de l’ordre ont trouvé 19 défenses d'éléphants et 4 morceaux d'ivoire d'un poids total de 120 kg, 18 munitions de chasse de calibre 458, près d'un million de francs CFA en espèces et un permis de séjour périmé appartenant à un trafiquant d'ivoire camerounais bien connu.

Il a dénoncé un autre trafiquant célèbre : EVOUNA Guy Bertrand, qui avait été arrêté la veille dans une affaire de meurtre et qui était finalement aussi directement impliqué dans ce réseau international de trafic d’ivoire.

Un autre complice, Fabrice MPIZELOUBE, est arrêté le 9 août 2023 à Lambaréné pour son rôle présumé de vendeur d'une partie de l'ivoire saisi, qui proviendrait de la ville de Mandji. Le 10 août 2023, Patrice, ABENE NDOUME, un autre homme clé de l'organisation, a été arrêté. Il aurait facilité une transaction d'ivoire, cette fois à Lambaréné.

Le 11 août, TONGA Assouman, un important trafiquant qui avait déjà été condamné à de la prison ferme ces dernières années, a été dénoncé puis arrêté à Makokou, dans le nord-est du Gabon pour son implication dans le même réseau. Il était chargé de collecter l'ivoire dans l'est et le nord-est du Gabon et attendait les transporteurs, qui avaient été arrêtés le 8 à Lambaréné, à 500 km de là. Grâce à d'autres dénonciations, 4 autres trafiquants et braconniers ont été arrêtés dans des villages au sud-est de Makokou les 17 et 18 août, en possession de deux défenses d’éléphant d’un poids total de 11kg. Il s’agit de Benoit ZOULAOUBE, Thierry IVARY, Guy-Roger SANDOU et Romaric ANDELE.

Les personnes arrêtées sont soupçonnées de faire partie d'un réseau criminel bien organisé qui opère entre le Cameroun et le Gabon depuis de longues années et d'avoir déjà exporté plusieurs tonnes d'ivoire du Gabon vers le Cameroun.

# Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 1 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 01 |
| Nombre de prévenus | 08 |

Les juristes du projet ont enregistré une nouvelle affaire découlant des 10 arrestations opérées ce mois.

Le 14 août, NGANGNI IBRAHIM Gaël, Fabrice MPIZELOUBE, Patrice ABENE NDOUME, Guy Bertrand EVOUNA et Sepiya ABOUBACAR ont été déférés à la prison de Libreville en attente de leur procès. Ils ont été suivis le 23 août, par TONGA ASSOUMAN, Benoit ZOULAOUBE, Thierry IVARY, Guy-Roger SANDOU et Romaric ANDELE.

La compagne du premier suspect arrêté, Sepiya ABOUBACAR, a été mise hors de cause pour le moment, son implication n’ayant pu être prouvée.

Les magistrats du tribunal de Libreville étant toujours en grève, aucune autre affaire n’a pu être suivie.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 01 |
| Nombre de détenus rencontrés | 01 |

Une visite à la prison centrale de Libreville a eu lieu en août permettant de rencontrer 1 détenu et de vérifier le transfert de 3 autres détenus à la prison de Mouila.

# Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 37 |
| Télévision | 10 |
| Internet | 26 |
| Presse écrite | 0 |
| Radio | 1 |

Dans le cadre des activités de communications du mois de juin, le département communication a produit un total de 37 pièces médias. Ces pièces comprenaient une variété de supports tels que des articles de presse en ligne, des vidéos au journal télévisé et des publications sur les réseaux sociaux ainsi qu’au bulletin d’informations à la radio. Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur [le site Internet](http://www.conservation-justice.org/fr/actualites/), la [page Facebook](https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/) et la [chaine YouTube](https://www.youtube.com/channel/UCPv2SY4obj8g2OHZqGFgYow) de Conservation Justice.

# Relations extérieures

**Indicateur:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 16 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 5 |
| Collaboration sur affaires | 11 |

**Rencontres externes à Lambaréné**.

La mission a rencontré divers responsables : Chef d'antenne provinciale de la Direction Générale des Recherches (DGR) de Lambarene, Chefs d'antenne provinciale de la Police Judiciaire (PJ) de Lambarene et Makokou, le Procureur de la République Près le Tribunal de Première Instance de Lambaréné (PR), le Directeur Provincial des Eaux et Forêts du Moyen-Ogooué (DP), Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts de l’Ogooué-Ivindo.

**Rencontres externes à Makokou :**

L’équipe a rencontré : le Commandant de la PJ, le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, le Procureur du tribunal de Makokou et le Chef d’Antenne de la DGR.

**Rencontres externes à Oyem :**

Chef d’antenne provinciale de la DGR adjoint du Woleu-Ntem, Directeur provincial des Eaux et Forêts, des agents de la brigade de gendarmerie de Ndjolé et de Kango.

**Rencontres externes à Libreville**:

Le Procureur spécialisé APERANO du Tribunal de Libreville (PR spécial), le juge d'instruction en charge du troisième cabinet spécialisé (JI), un avocat

# Conclusion

En ce mois d’Aout 2023, Conservation Justice a appuyé les autorités gabonaises à réaliser un coup de filet majeur avec l’arrestation de 9 trafiquants présumés, membres d’un réseau sous-régional (Gabon et Cameroun) entrainant la saisie de 131 kg d’ivoire.

Le réseau fournissait des fonds et des munitions et facilitait le transport de l'ivoire provenant des éléphants tués par les braconniers organisés depuis plusieurs années, ce qui constitue une grave menace pour la survie des éléphants et la sécurité nationale. Des véhicules équipés de compartiments secrets étaient utilisés pour dissimuler l'ivoire et échapper aux contrôles. Plus d'une douzaine de personnes pourraient être impliquées, les points de stockage de l'ivoire étant répartis dans différentes provinces du Gabon. L'organisation a mis en place un système moderne et sophistiqué pour assurer le succès de ses opérations de collecte et de livraison d'ivoire au Cameroun.

Les présumés trafiquants ont été déférés à la prison de Libreville en attente de leur jugement.

Malgré le coup d’Etat ayant eu lieu au Gabon le mercredi 30 aout, les informations actuelles laissent à penser que les activités de CJ peuvent continuer et que les présumés trafiquants seront jugés. Un effort sera mis sur les relations externes lors des mois à venir pour démontrer l’importance de la lutte contre le trafic de faune au gouvernement de transition, et assurer la continuité des activités de Conservation Justice.